

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_018 | Polizeiwissenschaft. Économie. Substances. Population.CollectionBoite_018-8-chem | Théorie politique.](#)
[ItemAndré Lemaire, Les lois fondamentales de la monarchie](#)

André Lemaire, Les lois fondamentales de la monarchie

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb018_f0292

SourceBoite_018-8-chem | Théorie politique.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).
Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 18/03/2021 Dernière modification le 23/04/2021

A. Lemaire
 le 10th 10-12th
 de la manoir

les droits fond^z du P^{re} M^{re}
 s/ de l'Ordre

Ordonnance au P^{re} de l'Ordre du 15 Juin 1586

"Nous avons, s^{rs}, 2 sortes de loi, la une, sont
 les ord^z de loi, qui se peuvent changer s/ la
 diversité du temps et du lieu;

les autres sont les ord^z du roy ou de, qui sont
 immuables et par lesquels vous est monté au trône
 royal et cette couronne est conservée en
 vos mains parques à vous...

cette couronne est une chose + sainte et
 laquelle vos prédécesseurs ont + religieusement soignée
 de ne mettre ni loi ni ord^z qui ne lui fissent
 en cette couronne. Ils ont estimé que violer
 cette loi, c'est aussi violer celle par laquelle ils
 sont faits rois."

Paris le 10th 9. du mois d'août.
 + 266-267.



N 149 406.

